

COMMISSION DE L'URBANISME ET DES JARDINS

du 6 décembre 1954



La Commission de l'Urbanisme et des Jardins s'est réunie, sous la présidence de M. LOURDEL, Adjoint au Maire, le 6 décembre 1954.

Présents, M. COQUART et Me VEROONE

Excusé, Me MOITHY

Assistaient à la réunion, à titre consultatif, MM. AUREL, Intendant en Chef des Services Techniques et MARQUIS, Directeur du service des Promenades & Jardins.

M. MARQUIS remet aux membres présents une liste succinctement commentée des travaux réalisés ou en cours d'exécution. Un plan détaillé de la Ville a été établi ; il porte, coloriés de différentes teintes, les domaines dont le service des Jardins a la charge ; un système de repérage permet de retrouver chaque emplacement classé dans les rubriques suivantes :

Jardins - Squares - Bois - Camps de vacances - Terrains de sports - Cimetières -

Plantations d'alignement sur avenues, boulevards, rues - Places plantées d'arbres

Bâtiments universitaires, communaux

Ecoles

Divers

Au cours de la précédente réunion, M. COQUART s'était étonné de constater l'existence de deux crédits pour l'entretien des enclos zoologiques et le partage des installations entre deux services.

Les fonctionnaires indiquant que depuis le mois de mars, toutes les installations sont sous la coupe du service des Jardins. M. COQUART exprime sa satisfaction de voir adoptée cette formule, qu'il avait préconisée.

M. MARQUIS reprend, pour exposer le compte-rendu d'activité de son service, l'ordre du programme qui avait été soumis à la Commission au début de l'année.

I - TRAVAUX NEUFS

a) Travaux importants -

Square du Portugal - Gros oeuvre achevé en juin, il reste à planter les arbustes et rosiers et à épandre du schiste rouge sur les allées et terre-pleins.

Quai de la Basse-Deûle - Aucun travail de jardinage n'a pu être réalisé, des apports de terres ont seuls été faits en cours de saison. Ils sont insuffisants pour envisager une réalisation, même provisoire.

Jardin des Plantes - La Roseraie et le Bassin ont été dressés définitivement et engazonnés en attendant que des crédits soient accordés pour les travaux d'architecture.

Le jardin des Grands (côté Porte d'Arras) est achevé.

Fives Saint-Sacrement - Il reste à recouvrir les allées de schiste rouge et à planter une cinquantaine d'arbustes.

Petit Maroc - Les travaux de jardinage n'ont pu être entrepris, ils sont tributaires de l'achèvement des travaux de construction.

b) Travaux d'importance secondaire et aménagements -

Voisinage de l'Hôtel de Ville - Programme d'assainissement, poursuivi à mesure que des immeubles vétustes sont abattus. Il s'agit de travaux sommaires : rideaux d'arbres et arbustes, pelouses... (coin achevé rues St Sauveur et Lottin).

Cours intérieures - Faculté des Sciences
Institut de Chimie

travail achevé
d°

II - PLANTATIONS D'ARBRES

Boulevard Périphérique)	abatages réalisés
Porte des Postes)	Il reste à planter les haies
Porte d'Arras)	
Abords C.H.R. (entre la Porte de Bethune et Calmette) 600 arbres	{	Plantations achevées
Camps de vacances)	
Cours d'écoles (arbres de petit format)	{	Plantations en cours
Bâtiments communaux)	

III - ZONE NON AEDIFICANDI

1.200 arbres ont été plantés, entre l'Esplanade et la partie arrière des Abattoirs. Ils provenaient des pépinières municipales.

M. COQUART demande des précisions concernant l'importance des travaux réalisés ou en cours. Il déplore l'état d'abandon du square de l'avenue du Peuple Belge. Le service précise que des affaissements du terrain se sont produits, dégradant les pierres et rendant les bassins inutilisables. Les bombardements n'ont pas amélioré les choses. Par ailleurs, le jardin de plain pied et non clôturé permet le libre passage des piétons et des chiens. M. MARQUIS fera son possible pour améliorer la présentation de ce square.

TRAVAUX DIVERS

Place Gavarni - Création d'un terre-plein pour les jeux, entouré de verdure et agrémenté de rosiers. Il reste à achever les plantations.

Square Léonard de Vinci - (vers l'Hôpital Calmette) Gros terrassements achevés. Il reste à faire les plantations, les engazonnements, les terre-pleins et installations de jeux. M. COQUART demande quand seront achevés les travaux. M. MARQUIS précise que si les crédits et le temps le permettent, il faut compter environ 2 mois.

Jardin Vauban - Réfection partielle des berges des pièces d'eau, remise en service après curage des trop-pleins et vidanges.

Bois de Boulogne - Débroussaillage général.

Deuxième enceinte de la Citadelle - Débroussaillage de deux buttes.

Porte de Béthune - Achèvement des travaux entrepris depuis plusieurs années pour la remise en état complète du jardin. Il reste à étaler du schiste rouge dans les allées.

Square Angellier - Remise en état du jardin : Elagages, pose de clôtures et bancs, création d'un massif fleuri.

.../

Colonie de Marquette - Débroussaillage général du Parc et du potager fruitier.

Abords du Monument H. Jooris - Nivellement du terrain vers l'avenue Butin semis de gazon, plantation d'un rideau de verdure.

Plantations d'arbres - L'extrémité de l'Esplanade (complétée vers le Pont Royal), les Abattoirs, l'école A. Briand.

Bûcheronnage - Elagages pour "remonter les futs" et supprimer les branches pendantes à plus de 150 arbres au Cimetière de l'Est.

Elagages de formation de tous les jeunes arbres plantés en ville, depuis 5 ans.

M. COQUART fait observer que tous les travaux repris sur la liste n'ont pas été réalisés. M. MARQUIS déclare qu'à la précédente réunion, il a exposé un programme d'ensemble, dans lequel la Commission, après examen et discussion, a choisi les travaux à entreprendre en premier lieu. L'ensemble du programme ne pourra d'ailleurs être réalisé avant plusieurs années.

Les fonctionnaires informent la Commission que, depuis le mois d'août, le service des Promenades & Jardins s'est vu confier la charge d'entretenir les terrains de sports (la gestion des terrains étant assurée par le service des Sports, dépendant de la 4ème Division).

Les terrains actuels sont :

- le terrain Roger Salengro, rue d'Iéna
- le Stade Martinet, Porte de Béthune
- le terrain des H.L.M., rue Verhaeren
- le terrain Anatole de la Forge, rue Anatole de la Forge
- les Stades de l'Hôtel de Ville,
de l'avenue du Peuple Belge,
des Etaques,
de la rue Paul Bardoux,
du Petit Paradis
- les terrains de Ste Hélène, rue de Constantine,
de Wazemmes, place des 4 Chemins,
de l'Arbrisseau, rue de l'Arbrisseau,
du Chevalier Français, rue du Chevalier Français,
du Château Lemoine

Les travaux suivants ont été effectués :

- a/ en ce qui concerne le Petit Paradis, une remise en état complète du terrain envahi par des herbes, dont certaines atteignaient plus d'un mètre ;
- b/ au Stade de la Place des 4 Chemins, un très gros travail de remise en état ; l'effort nécessaire a été réalisé par le personnel du service des Promenades & Jardins, en attendant l'embauchage des agents prévus pour l'entretien.

Porte de Béthune (stade Martinet) rue d'Iéna et au Chevalier Français, des travaux d'entretien sommaires ont été réalisés.

Pour le reste, les travaux seront entrepris au fur et à mesure des possibilités.

Par ailleurs, les Services Techniques ont été chargés d'étudier un projet de prise en charge de l'entretien des Cimetières par le service des Promenades & Jardins ; plusieurs solutions ont été envisagées en accord avec le service de l'Etat

Civil et soumises à l'Administration.

Pour le nettoyage de Toussaint, une quarantaine d'ouvriers du service des Jardins ont participé cette année encore aux travaux dans les deux nécropoles.

M. COQUART demande qu'un plan colorié soit préparé pour chaque membre de la Commission, avec les listes correspondantes des jardins, plantations, propriétés entretenues par le service des Jardins ; M. MARQUIS fera préparer ce travail à mesure des possibilités.

Enfin, M. COQUART demande, pour information, quels sont les espaces verts publics et privés existant à Lille.

Le service des Jardins est à même de le renseigner sur le premier point ; en ce qui concerne le second, le bureau d'Etudes et de Dessin pourra vraisemblablement donner les renseignements demandés.

La Commission prend acte des précisions apportées. Le service des Jardins continuera de travailler en respectant le programme soumis à la Commission, au cours de sa 1ère séance de 1954.

M. MARQUIS s'étant retiré, la Commission aborde les questions ressortissant au service de l'Urbanisme et de la Gestion des Biens (Secrétariat assuré par M. GRANGER, Chef de Bureau).

Aliénation de terrain rue de Pologne - Demande de dérogation aux clauses visant la rétrocession - SCHIFF-HAUSER

Compte tenu des éléments d'information fournis, sur sa demande, tant par le service municipal d'Architecture que par le notaire chargé de la liquidation de la succession, la Commission confirme l'avis favorable émis antérieurement à la revente directe du terrain et des constructions déjà édifiées.

Toutefois, étant donné qu'en raison de la présence de mineurs, la vente ne pourra être poursuivie que par voie judiciaire, la Commission demande qu'une réserve soit incluse dans le cahier des charges, imposant à l'acquéreur l'obligation de terminer les constructions dans le délai d'un an à compter du jour de la nouvelle vente.

Aliénation de terrains communaux - Demande d'abandon des clauses résolutoires -

- a/ rue des Tanneurs - LEFLON
- b/ Bd des Défenseurs de Lille - Sté "La Résidence"

La Commission avait admis antérieurement l'abandon desdites clauses résolutoires faisant l'objet d'une inscription hypothécaire d'office, pour garantie d'exécution, dès que le gros oeuvre des constructions imposées avait été édifié.

Toutefois, étant donné l'importance des capitaux à trouver par le constructeur, pour l'exécution de ces travaux d'une part,

les exigences légales des organismes prêteurs, Crédit Foncier et Sous-Comptoir des Entrepreneurs qui ne peuvent consentir un prêt qu'autant qu'ils bénéficient d'une inscription de premier rang d'autre part,

la Commission estime devoir maintenant proposer, en raison des garanties prises par les organismes sus-désignés et ce, afin de ne pas retarder la construction,

d'autoriser l'abandon des clauses résolutoires de la vente, dès versement au particulier de la première fraction du prêt.

Demande d'aliénation de terrain rue de Flandre - Immeuble frappé de la servitude d'avancement -

La Commission émet un avis favorable de principe à la réalisation de l'opération envisagée et charge le service d'entrer en pourparlers avec le propriétaire demandeur.

Terrain et installations du L.O.S.C. - Acquisition -

La Commission prend connaissance d'une note émanant de M. le Chef de la 4ème Division faisant l'historique de l'affaire en rappelant les diverses délibérations prises par le Conseil municipal et visant tant l'acquisition du terrain et des installations que leur agrandissement et les conditions de la location.

Ces diverses délibérations n'ont pu recevoir l'approbation de l'autorité de tutelle, le devis définitif des travaux n'ayant pas encore été établi et, par voie de conséquence, le mode de financement n'ayant pu être arrêté.

En vue de tenter d'en terminer en ce qui concerne l'acquisition, il est proposé d'annuler les délibérations visant l'extension du terrain et des installations et de modifier celle ayant trait à la location.

En ce qui la concerne, la Commission constate qu'elle n'est pas directement intéressée par les modifications envisagées ; les délibérations relatives à l'acquisition n'ayant à subir aucune retouche.

Dans ces conditions, la Commission estime que l'affaire devrait être soumise aux Commissions des Finances et des Bâtiments, seules intéressées.

VU : L'Adjoint délégué,